

francelot

Service Eau Environnement
Cellule Police de l'eau
44, rue de Tournai
BP289
59019 LILLE CEDEX

Marcq-en-Barœul, le 01 juin 2012

Courrier RAR n°1A 057 189 2738 0.

Objet : « Résidence Félix Ingard » à RENESCURE.

Bonjour,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, en 3 exemplaires, notre dossier de déclaration de loi sur l'eau concernant l'opération reprise en objet.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

COURRIER ARRIVÉ
Le 5 JUN 2012

DDTM DU NORD

SEE	A	I	P
D. Roussel			
M.C. Masson			
Police de l'eau	<input checked="" type="checkbox"/>		
CCB			
PPPP			
PEE			
ARS N			
SICPA			
A. attribution			
E. information			
P. participation			

Sébastien LARIDON
Responsable technique

SPE/REÇU le

- 7 JUIN 2012

N° 1127

FRANCELOT S.A.S. au capital de 2.986.133 € - R.C.S. Versailles B 319 086 963 - Siret 319 086 963 00059

Siège social : Business Park - 3, rue Alfred-de-Vigny - 78112 FOURQUEUX

Tout le courrier doit être adressé à l'adresse suivante :

Région Nord : CHÂTEAU ROUGE - 278, avenue de la Marne - 59700 MARCQ-EN-BARŒUL

Tél. 03 20 20 75 75 - Fax 03 20 65 80 39



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Cellule Police de l'Eau

N° 1773/PE

Monsieur le Directeur de FRANCELOT SAS

278, avenue de la Marne
Château Rouge

59700 – MARCQ -EN-BAROEUL

— RECOMMANDE AVEC AR

Lille, le - 3 OCT. 2012

Monsieur le Directeur,

Vous avez déposé, en date du 05/06/2012, un dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du Code de l'Environnement relatif à :

la viabilisation d'un terrain pour 40 lots libres à RENESCURE,
enregistré au service en charge de la Police de l'Eau sous le numéro : 59-2012-00114.

Par courrier en date du 14/06/2012, une demande de renseignements complémentaires au titre de la complétude vous a été adressée, précisant, conformément à l'article R.214-35 du code de l'environnement, que votre réponse devait intervenir dans un délai de 3 mois.

Ce délai est aujourd'hui dépassé. Aussi, je me vois dans l'obligation de considérer que vous renoncez à cette déclaration et de clore votre dossier. **Le service en charge de la police de l'eau fait donc opposition tacite à votre déclaration.**

Au cas où vous souhaiteriez relancer cette démarche, il vous appartiendra de transmettre au service en charge de la Police de l'Eau un nouveau dossier de déclaration.

Je me permets d'attirer votre attention sur les peines prévues à l'article L.216-10 du code de l'environnement en cas de travaux en violation d'une opposition soumise à déclaration.

Mon service est à votre disposition pour tout renseignement que vous souhaiteriez.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments distingués.

L'Adjointe au Responsable du
Service Eau Environnement,

Sylvie MENACEUR

Copie à Monsieur le Chef de la Délégation territoriale des Flandres à Dunkerque

Horaires d'ouverture : lundi au jeudi 8h30-17h30 ; vendredi 8h30-17h
Tél. : 03 28 03 83 00 – fax : 03 28 03 83 01
62, boulevard de Belfort BP 289
59019 Lille



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Cellule police de l'eau

N° 1774 JPE

Monsieur le Maire de la commune de RENESCRUE
Mairie de Renescure

Rue du Château

59173 – RENESCURE

Lille, le - 3 OCT. 2012

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration, enregistré sous le n° 59-2012-00114, déposé par FRANCELOT SAS, en date du 05/06/2012 concernant l'opération suivante : « viabilisation d'un terrain pour 40 lots libres à RENESCURE ».

Vous trouverez également, pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois minimum, copies du récépissé de déclaration et de la **décision d'opposition tacite** de Monsieur le Préfet concernant cette déclaration.

A l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé (à l'adresse indiquée ci-dessous).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Adjointe au Responsable du
Service Eau Environnement,

Sylvie MENACEUR

Copie à Monsieur le Chef de la Délégation territoriale des Flandres à Dunkerque



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Cellule police de l'eau

21775/PE

Monsieur le Président de la Commission Locale
de l'Eau du SAGE de l'Audomarois
Maison du Parc Naturel Régional des Caps et
Marais d'Opale

Le Grand Vannage
BP 55

62510 - ARQUES

Lille, le - 3 OCT. 2012

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver, sous ce pli, un exemplaire du dossier de déclaration, enregistré sous le n° 59-2012-00114, déposé par FRANCELOT SAS en date du 05/06/2012 et de la décision d'opposition tacite concernant la viabilisation d'un terrain pour 40 lots libres à RENESCURE, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments distingués.

L'Adjointe au Responsable du
Service Eau Environnement,



Sylvie MENACEUR